

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 27-2021/APS

AMPLIATIONS

Commissaire déléguée	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	11
Intéressées	2
JONC	1
IGPS	1

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances ;

Vu le rapport n° 21893-2021/1-ACTS/DAJI du 17 mars 2021,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 1^{er} AVRIL 2021, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : A l'article 72 de la délibération du 6 juin 2019 susvisée ci-dessus, relatif à l'assemblée générale de l'Association calédonienne de travail et d'insertion vers l'emploi (ACTIVE), les mots : « *Madame Naïa WATEOU* » sont remplacés par les mots : « *Madame Léa TRIPODI* ».

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Madame la commissaire déléguée de la République, publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifiée aux intéressées.